

DÉCLARATION À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

PAR
L'HONORABLE STEVE PETERS,
MINISTRE DU TRAVAIL

AU SUJET DE
LA JOURNÉE « INVITONS NOS JEUNES AU TRAVAIL »

QUEEN'S PARK
LE 1^{ER} NOVEMBRE 2006

(Priorité au texte annoncé)

Monsieur le président, je suis heureux d'avoir la possibilité de prendre la parole à l'Assemblée législative aujourd'hui, à l'occasion de la journée « Invitons nos jeunes au travail ».

J'aimerais souhaiter la bienvenue aux élèves dans la galerie qui se sont joints à nous aujourd'hui, à Queen's Park.

J'espère que vous trouverez l'expérience intéressante.

Cette journée est importante pour les élèves de l'Ontario, pour tous les élèves du Canada.

Aujourd'hui, des milliers de jeunes élèves découvrent directement ce que signifie aller au travail.

C'est à nous – les employeurs, les syndicats, les parents, les enseignants et le gouvernement – que revient la tâche de souligner auprès des élèves l'importance de la sécurité au travail.

Veillons à ce qu'ils partent d'un bon pied en leur parlant de la santé et de la sécurité au travail.

Afin d'assurer la sécurité des élèves et des jeunes travailleurs, il faudrait qu'ils reçoivent une orientation complète à la santé et à la sécurité dès leur arrivée sur le lieu de travail.

Une orientation exhaustive en santé et en sécurité doit comprendre les éléments suivants :

- une visite du lieu de travail
- un aperçu des dangers potentiels
- les procédures d'urgence
- les règles de sécurité au travail
- les directives en matière de premiers soins
- et tous les autres faits importants sur la santé et la sécurité

Nous devons inciter les élèves et les jeunes travailleurs à poser des questions quand ils commencent un nouveau travail.

Nous devons nous assurer qu'ils savent qu'il n'y a pas de « question stupide » en matière de sécurité au travail.

Nous devons aussi nous assurer que les jeunes comprennent qu'ils ont le droit de refuser un travail non sécuritaire.

Monsieur le président, je veux insister sur le fait que la santé et la sécurité des jeunes travailleurs constituent une priorité de ce gouvernement.

Nous protégeons notre avenir en nous assurant que les jeunes travaillent dans les milieux les plus sains et les plus sécuritaires possible.

Nous travaillons activement à sensibiliser les élèves et les jeunes travailleurs à l'importance de la santé et de la sécurité au travail.

Nous faisons en sorte que les inspecteurs du ministère du Travail prêtent une attention particulière à l'orientation, à la formation et à la supervision données aux jeunes travailleurs et aux nouveaux travailleurs.

Monsieur le président, je suis heureux de pouvoir affirmer que grâce à nos efforts, l'Ontario joue maintenant un rôle de chef de file national en ce qui a trait à l'amélioration de la sécurité au travail pour les jeunes.

Voici quelques-unes de nos initiatives qui visent à offrir des renseignements vitaux aux jeunes travailleurs :

- rendre obligatoire la partie du curriculum qui porte sur la santé et la sécurité dans les écoles secondaires,

- offrir le programme *Travailleur avisé, travailleur en santé!* aux enseignants afin qu'ils inculquent à leurs élèves les connaissances nécessaires pour aborder le travail avec une attitude qui place la sécurité au premier plan,
- améliorer l'accès aux renseignements sur la santé et la sécurité au travail et sur les droits en vertu des normes d'emploi pour les jeunes travailleurs et leurs parents grâce à notre site Web TravailleurAviséOntario,
- réviser notre affiche sur les normes d'emploi afin qu'elle comprenne une référence qui dirige les jeunes travailleurs vers le portail à leur intention sur le site Web du ministère.

Je devrais indiquer que ce changement a été inspiré par les élèves qui ont participé au projet « Making The Grade » de la SRC. Des élèves comme vous qui êtes ici aujourd'hui!

Monsieur le président, j'ai créé en juillet le Groupe d'action du ministre pour les jeunes travailleurs vulnérables de moins de 25 ans. Il a pour objectif de trouver des moyens innovateurs de réduire les blessures et les décès au travail dans ce groupe d'âge difficile à atteindre.

Monsieur le président, notre tâche n'est pas terminée.

Notre gouvernement se range du côté des familles qui travaillent en s'assurant que leurs fils et leurs filles rentrent chaque jour sains et saufs du travail.

En unissant nos efforts, nous pouvons tous contribuer à souligner l'importance de la sécurité au travail auprès des jeunes. C'est à nous que revient la tâche de produire une génération de jeunes travailleurs qui place la sécurité au premier plan.

Faisons en sorte que les élèves profitent de cette journée en toute sécurité – et qu'elle reste gravée dans leur mémoire.

Je vous remercie, Monsieur le président.